



976



Lausanne, le 11 septembre 1916 .

LE CONSEIL D'ÉTAT

DU CANTON DE VAUD

A U C O N S E I L f é d é r a l s u i s s e ,

B E R N E

Monsieur le Président et Messieurs,
Fidèles et chers Confédérés,

Nous avons suivi, de même que les populations que nous représentons auprès de vous, avec un intérêt anxieux, les négociations économiques que vous avez eu à poursuivre à Berne et qui, nous apprennent les communiqués à la presse, sont à la veille de se terminer .

Nous comprenons et apprécions les difficultés que vous avez à surmonter et nous avons le ferme désir de ne pas compliquer encore votre tâche, déjà si ardue et si grosse de responsabilité. Néanmoins, nous avons le devoir d'attirer votre sérieuse attention sur un fait qui nous a péniblement impressionné et dont nous ne trouvons aucune explication satisfaisante .

Pour les négociations entreprises précédemment à Paris, avec les représentants de l'Entente, vous avez désigné une délégation représentant équitablement, en même temps que les divers intérêts économiques, les deux principales fractions de notre pays, Suisse-allemande et Suisse romande. Cette dernière a parfaitement compris et approuvé ce mode de procéder .

Nous comprenons également que les négociations avec l'Allemagne aient été confiées à une délégation autre que celle envoyée à Paris, la nature des questions à traiter étant différente . Mais, en revanche, nous ne pouvons comprendre, ni approuver le fait que dans



ces nouvelles négociations, d'autant plus importantes que les précédentes avaient conduit à un échec, la Suisse romande ait été complètement laissée de côté et qu'aucun représentant de nos cantons n'ait été appelé à prendre part aux tractations de Berne .

Non seulement cette exclusion a péniblement impressionné nos concitoyens, mais ce qui est peut-être plus important, nous avons la persuasion et même la certitude qu'elle a suscité dans les pays de l'Entente, en particulier chez nos voisins de l'Ouest, un sentiment de méfiance dont nous ne saurions nous étonner et dont nous aurons probablement à souffrir, diverses manifestations nous en apportant déjà la preuve.

Nous avons le devoir de vous faire part de ces impressions, même s'il est trop tard pour y remédier à l'heure actuelle. Nous croyons, d'autre part, que le meilleur moyen de les atténuer, tout au moins, est de donner publiquement des explications franches et complètes, tant sur les motifs de cette exclusion que sur les négociations économiques en général et sur les conséquences qu'elles comportent. La chose nous apparaît d'autant plus nécessaire que, d'après toute prévision, les compensations que l'Allemagne nous demande seront, à l'avenir, constituées essentiellement par des produits agricoles et que nos Cantons devront en supporter largement les conséquences, tandis que les industries tributaires de l'Allemagne y sont beaucoup moins développées que dans d'autres régions de la Suisse .

Nous saisissons cette occasion, Monsieur le Président et Messieurs, fidèles et chers Confédérés, pour vous renouveler les assurances de notre haute considération et vous recommander, avec nous, à la protection divine .

AU NOM DU CONSEIL D'ETAT DU CANTON DE VAUD :

Le Président :



Le Chancelier :

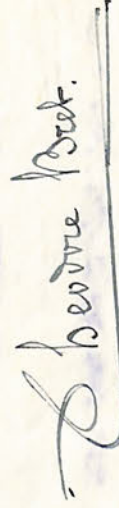


AU NOM DU CONSEIL D'ETAT DU CANTON DE GENEVE :

Le Président :



Le Chancelier :



AU NOM DU CONSEIL D'ETAT DU CANTON DE NEUCHÂTEL :

Le Président :

Ad. Lathuilière

Le Chancelier :

Severin

AU NOM DU CONSEIL D'ETAT DU CANTON DU VAUD :

Le Président :

A. Frey

Le Chancelier :

Louis Ollivier

AU NOM DU CONSEIL D'ETAT DU CANTON DE Fribourg :

Le Président :

E. Dubois

Le Chancelier :

Pring